



30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310



9 RUE DE BORDA
40100 DAX
N° W401003116



Bulletin n°24



EDITORIAL

Cher lecteur ,

Je vous invite pour ce numéro 24 la poursuite de la découverte des articles de la loi de 1905 (7 et 8) et de différentes propositions de lecture.

Bonne lecture,

Le rédacteur

Bruno DESEVAUX

MARIANNE TOUJOURS !

Patrick KESSEL

La République et la Franc-Maçonnerie partagent l'héritage de la liberté de conscience, de la laïcité, de l'égalité des droits et des devoirs entre toutes les femmes et tous les hommes.

L'ancien Grand Maître du Grand Orient nous invite à un voyage à travers le monde, à la rencontre de personnages conjuguant les principes universalistes des Lumières avec la vie vraie. Un témoignage qui appelle à sortir de la confusion des valeurs entretenue par le communautarisme, le racisme, l'extrême-droite, l'islamisme politique qui menacent la République, la démocratie et les Lumières. Un parcours qui associe bataille des idées, enjeux politiques, quête philosophique et initiatique. L'auteur, en osant le « je », relate comment l'humanisme républicain, l'universalisme et la démarche maçonnique ont donné sens à une vie d'homme libre. Et ce qu'ils peuvent proposer aux nouvelles générations en manque d'horizon politique.

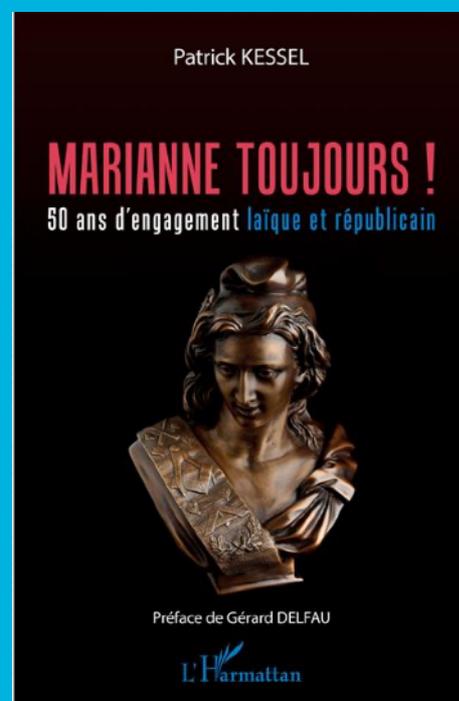
Extrait

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Ce livre est le récit personnel de plus d'un demi-siècle d'engagement au service des principes des Lumières et de la laïcité que la République et la franc-maçonnerie ont en commun. Des principes particulièrement menacés en ce premier quart de XXI^e siècle. Des valeurs qui ont guidé mes vies d'homme et de citoyen en quête d'émancipation, rocher de Sisyphe qu'il faut remonter sans cesse.

Comment en cinquante ans se sont mêlés les fils de ma conscience philosophique, politique et maçonnique ? Comment un étudiant contestataire en 68, globe-trotter, journaliste, engagé à gauche, membre de cabinets ministériels, directeur d'une agence d'information, s'est-il retrouvé le plus jeune maçon en son temps puis le plus jeune grand maître du Grand Orient de France ? Comment le parcours initiatique, loin des fadaïses mystiques, a pu m'aider par sa démarche philosophique à ériger le temple en moi en même temps que je m'impliquais dans la construction du temple extérieur, allégorie d'une société plus juste et plus éclairée, expression des rituels que nombre de maçons interprètent comme une forme de socialisme démocratique. Un cheminement qui contribua à mieux comprendre qui dit je en moi. À mieux m'écouter, mieux entendre les autres, mieux agir ensemble. À rencontrer presque partout des ennemis des Lumières, mais aussi des femmes et des hommes, « grands » et « petits », courageux, engagés sur la voie d'un humanisme universel. À bâtir ma vie d'homme, en essayant d'être toujours un peu plus émancipé des dogmes, des certitudes qui repoussent comme la mauvaise herbe, et aussi de moi-même ! Comme l'écrivait Montaigne, je suis moi-même la matière de mon livre.

Patrick KESSEL



Patrick Kessel, né le 30 décembre 1950 est un journaliste et essayiste connu pour être un fervent défenseur de la laïcité. Parallèlement à sa vie professionnelle, Patrick Kessel est, dès les années 1970, impliquée dans la vie associative, dans le domaine du journalisme, comme dans celui de la citoyenneté et de la laïcité.

RÉPUBLIQUE OU BARBARIE

Régis DEBRAY - Didier LESCHI - Jean-François

RESUME

Réunis par l'Institut européen en science des religions, Régis Debray et Jean-François Colosimo entrent en dialogue. Que reste-t-il aujourd'hui de la laïcité ? Et de la France au sein de la mondialisation des croyances ? Une interrogation sans concession sur notre exception.

Face aux actes de barbarie qui frappent la France, où en est la République ? État, Église, nation, laïcité, que signifient aujourd'hui ces mots au sein d'un paysage confessionnel troublé, mais aussi d'un environnement international hostile ? Comment distinguer entre le culte et la culture ? Et pourquoi est-il urgent de réaffirmer la séparation du politique et du religieux ?

Ces questions animent le dialogue entre Régis Debray, Didier Leschi et Jean-François Colosimo qui précède, dans ce livre, les commentaires personnels de chacun d'eux. Balayant l'histoire et l'actualité, leurs désaccords mêmes contribuent à éclairer un accord essentiel : nous ne saurions céder à la peur car l'exception française est plus que jamais indispensable à l'ordre du monde.

Un appel à l'intelligence et à la lucidité.

Extrait : Introduction

DIDIER LESCHI – Adressant nos remerciements à tous nos partenaires, je suis heureux de réunir ce soir, dans l'amitié, Régis Debray et Jean-François Colosimo afin de débattre de la laïcité.

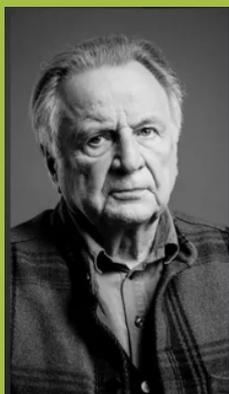
L'occasion de cette rencontre est la parution de *La religion française*, livre où l'on retrouve le savoir et le style que l'on connaît à Jean-François, mais aussi l'originalité de ses analyses sur la relation entre le religieux et le politique. On y parcourra, de Robert le Pieu à Charles de Gaulle, les protagonistes, les temps, les lieux et les événements qui ont décidé, selon lui, de l'orchestration singulière en France des sphères temporelle et spirituelle. Cette étude s'attache en fait à déconstruire notre histoire, à décrypter ses mythes fondateurs et à déchiffrer la relation millénaire de l'État et de l'Église puis des « Églises » afin de proposer une généalogie au long cours de la laïcité. Or, une déconstruction ne va pas sans réhabilitation. En l'occurrence celle d'une conception de la nation où l'unité l'emporte sur les ruptures. La « religion française » serait ainsi la passion avec laquelle la France, depuis les Capétiens, n'a eu de cesse de construire son indépendance par rapport aux papes comme aux empires. La laïcité serait née de cette volonté. Et les lois laïques ne seraient que le prolongement d'une geste bien antérieure à la Révolution française que celle-ci a définitivement inscrite au sein de notre corpus juridique.

Régis
Debray

Didier
Leschi

Jean-François
Colosimo

**RÉPUBLIQUE
OU BARBARIE**



LES ORIGINES

Promulguée le 9 décembre 1905, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

La loi de 1905 proclame en premier lieu la liberté de conscience : "**La République assure la liberté de conscience**". Elle a pour corollaire la **liberté religieuse**, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

(Publiée au Journal officiel du 11 décembre 1905)

TITRE PREMIER

Principes.

ART. 7.- Les biens mobiliers ou immobiliers grevés d'une affectation charitable ou d'une toute autre affectation étrangère à l'exercice du culte seront attribués, par les représentants légaux des établissements ecclésiastiques, aux services ou établissements publics ou d'utilité publique, dont la destination est conforme à celle desdits biens. Cette attribution devra être approuvée par le Préfet du département où siège l'établissement ecclésiastique. En cas de non approbation, il sera statué par décret en Conseil d'État.

Toute action en reprise ou en revendication devra être exercée dans un délai de six mois à partir du jour où l'arrêté préfectoral ou le décret approuvant l'attribution aura été inséré au Journal officiel. L'action ne pourra être intentée qu'en raison de donations ou de legs et seulement par les auteurs et leurs héritiers en ligne directe.

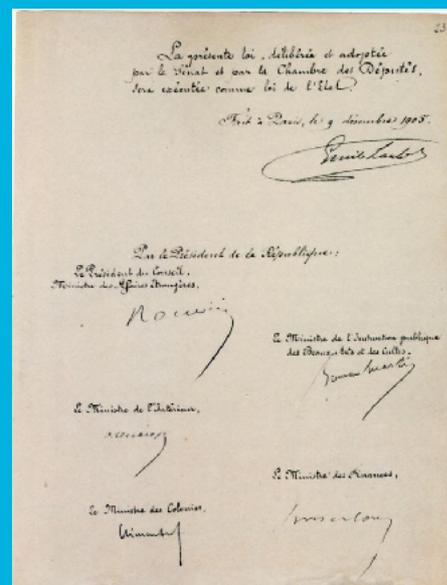
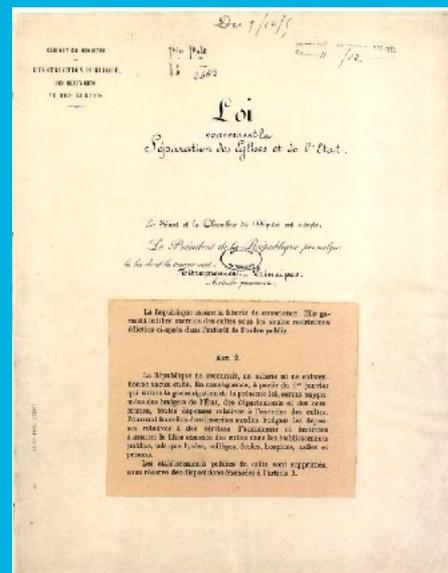
ART. 8.- Faute par un établissement ecclésiastique d'avoir, dans le délai fixé par l'article 4, procédé aux attributions ci-dessus prescrites, il y sera pourvu par décret.

A l'expiration dudit délai, les biens à attribuer seront, jusqu'à leur attribution, placés sous séquestre.

Dans le cas où les biens attribués en vertu de l'article 4 et du paragraphe 1^{er} du présent article seront, soit dès l'origine, soit dans la suite, réclamés par plusieurs associations formées pour l'exercice du même culte, l'attribution qui en aura été faite par les représentants de l'établissement ou par décret pourra être contestée devant le Conseil d'État, statuant au contentieux, lequel prononcera en tenant compte de toutes les circonstances de fait.

La demande sera introduite devant le Conseil d'État, dans le délai d'un an à partir de la date du décret ou à partir de la notification, à l'autorité préfectorale, par les représentants légaux des établissements publics du culte, de l'attribution effectuée par eux. Cette notification devra être faite dans le délai d'un mois.

L'attribution pourra être ultérieurement contestée en cas de scission dans l'association nantie, de création d'association nouvelle par suite d'une modification dans le territoire de la circonscription ecclésiastique et dans le cas où l'association attributaire n'est plus en mesure de remplir son objet.



La loi de 1905 : textes

VINCENT PEILLON

UNE THÉOLOGIE LAÏQUE ?

puf

Vincent Peillon, né le 7 juillet 1960 à Suresnes (Hauts-de-Seine), est un homme politique français.

Il entre en 1992 au PS et au cabinet d'Henri Emmanuelli, alors président de l'Assemblée nationale, puis devient secrétaire du groupe des experts du PS l'année suivante.

Il est élu premier secrétaire de la fédération socialiste de la Somme en 2003 par les militants socialistes, fonction qu'il avait déjà exercée de 1997 à 2000.

VINCENT PEILLON



Une Théologie Laïque

Vincent PEILLON

RESUME

Dans cet ouvrage qui bouscule bien des évidences, Vincent Peillon s'attache à saisir l'ambition, la nature et le sens de la laïcité chez ses fondateurs républicains. Que voulaient-ils dire lorsqu'ils parlaient de « foi laïque », de « morale laïque », de « religion laïque », et même de « Dieu laïque » ? Prenant prétexte d'une invitation adressée par le jeune Jaurès au radical Camille Pelletan à venir le voir à Toulouse afin d'y rencontrer des « théologiens laïques, » Vincent Peillon cherche à comprendre ce que pouvait signifier pour Jaurès et pour les fondateurs ce qui nous apparaît comme une contradiction dans les termes et un monstre conceptuel : une « théologie laïque ». Il est ainsi conduit à restituer à la notion de laïcité une complexité et une profondeur qui sont trop souvent ignorées aujourd'hui.

Extrait

Sur une invitation de Jean Jaurès à venir le voir à Toulouse

Dans ses dernières volontés, en mai 1885, Victor Hugo a écrit : « Je refuse l'oraison de toutes les Églises, je demande une prière à toutes les âmes, je crois en Dieu. »

Mais à quel Dieu croyait donc Victor Hugo ? Et quelle était la nature de sa croyance ou de sa foi ?

En 1891, « Dieu », poème qu'il aurait commencé en 1855, est publié de façon posthume.

Catholique, anticlérical, déiste, panthéiste, mystique, Hugo était tout cela à la fois, et la préoccupation religieuse a incontestablement été constante et centrale tout au long de sa vie. Qu'il s'inscrive dans une tradition ou qu'il soit le fondateur d'une religion nouvelle, qu'il soit l'écho de son temps ou l'interprète de Dieu, il marque de sa forte empreinte un moment de l'histoire auquel il appartient pleinement, celui du temps des prophètes et des inventeurs de religion.

Mieux comprendre la Laïcité

PATRICK BANON

La coexistence sur un territoire d'une diversité de croyances, de traditions et de philosophies, place la question de la laïcité au centre d'un défi global. Chacun, en effet, voit la laïcité à sa porte et l'interprète selon ses propres convictions. Certains la limitent à l'enseignement public, d'autres veulent l'étendre à l'ensemble de la société, d'autres encore souhaitent la confiner à la seule sphère de l'État. Les nombreux préjugés alimentés par la fragilité sociale et des revendications communautaristes détournent ses principes et faussent trop souvent la compréhension de son message. Contrairement aux idées reçues, la laïcité n'est pas une croyance, mais une méthode en avance sur son temps, et sans aucun doute le système le mieux adapté aux nouvelles réalités du monde, pour assurer l'égalité des individus dans une société pluriculturelle tout en préservant l'intérêt collectif. Pourtant, évoquer ce pilier fondamental de la République provoque toujours des débats passionnés. Dans ce temps de confusion des valeurs, la République n'a jamais eu autant besoin de laïcité. Mais de quelle laïcité s'agit-il vraiment ? Il est essentiel aujourd'hui de mieux comprendre ce long processus de sécularisation et d'émancipation des consciences, mieux connaître le cheminement de cette doctrine innovante qui a émergé avec les Lumières du XVIIIe siècle, aller à la rencontre des femmes et des hommes qui ont contribué à la construction de cette nouvelle vision du monde, de l'autre, de la liberté et de l'égalité, découvrir leurs idées, leurs textes enflammés et leurs parcours héroïques.

Extraits

INTRODUCTION

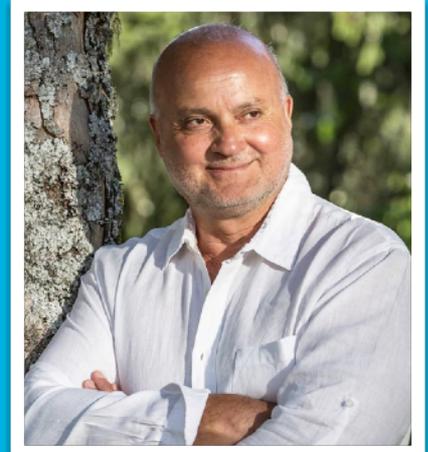
Ce livre est né de la conjonction d'un questionnement majeur, d'un sentiment d'urgence et d'un agacement certain. Historien de la France et de l'Europe contemporaines, le chercheur que je suis a déjà été amené à aborder la laïcité à plusieurs reprises et sous différents angles, tant elle est centrale pour l'État, pour la République, pour la nation, pour la société et pour les rapports de pouvoir qui constituent le fond de mes recherches, mais je ne l'avais encore jamais traité à fond.

Or, de sujet froid et consensuel qu'elle semblait être devenue, la laïcité a changé de statut depuis trois décennies, et plus encore depuis une dizaine d'années. Elle fait l'actualité, sature même à certains moments le débat public national et international, et provoque des controverses incessantes, répétitives, enflammées, mais aussi lassantes. En effet, au-delà de son instrumentalisation par les uns et par les autres, elle donne le sentiment que, la plupart du temps, ni les responsables politiques, ni les médias, ni même la littérature savante ne l'abordent comme elle devrait l'être.

Une question d'une brûlante actualité

Un véritable combat se livre aujourd'hui autour de la laïcité française qui a pour clé de voûte la loi de Séparation des Églises et de l'État de décembre 1905, même si, comme nous le verrons en détail, elle est loin de se réduire à cette dernière, contrairement à ce que prétendent certains, par parti pris idéologique, par arrière-pensée politique ou par ignorance. Ce pilier de la République française et de l'organisation de la Cité ne s'est pas édifié sans crise majeure et sans douleur. Il a pu sembler solide et consensuel. Il ne l'est plus.

Patrick BANON



Patrick Banon, écrivain et essayiste, vit près d'Orléans. Chercheur en sciences des religions et systèmes de pensée, expert auprès d'Oxford Analytica, conférencier, il est aussi conseiller en gestion de la diversité culturelle et religieuse dans le monde du travail.

PATRICK BANON

Mieux comprendre
LA LAÏCITÉ



UNE CONSCIENCE COMMUNE,
UN HUMANISME, UNE CULTURE

(DOCUMENTS)

Christine Bonneton

